



# Le béret qui fume



fin des  
moissons  
à l'ONF



**POD**  
retourne à  
ses céréales

**Snupfen**  
Union  
Syndicale  
**Solidaires**

**région LORRAINE**

"Le béret qui fume", organe officiel du SNUPFEN Lorraine - Directeur de la publication : Gilles BILOT

Siège social : 88400 Gérardmer - Imprimerie spéciale ONF, Epinal

CPPAP : 0513S08001 - Trimestriel - Abonnement 16 euros - Prix au numéro 4 euros

## Principaux responsables syndicaux

### Secrétaire Régional :

Denis LAGNEAUX, MF de Bénaveau, 183 bis rue du Général de Gaulle - 88000 CHANTRAINE

03.29.64.68.55      06.24.36.69.62

### Secrétaire Régional Adjoint :

François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE

03.87.97.94.97

### Trésorier Régional :

Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse - 57170 WUISSE

03.87.86.22.71

### Chargés des personnels administratifs :

Christine DENIS : 03.83.17.74.36

### Responsables par départements :

Meurthe et Moselle : Audrey ARNOULD, Alice BRUN

Meuse : Adrien OCHEM, MF de la Vaux Raguy n°8 55120 CLERMONT EN ARGONNE 03.29.88.43.07

Moselle: François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE 03.87.97.94.97

Vosges : Jean Philippe HAEUSSLER, Chalet "Les Myrtilles" - 88000 EPINAL 03.29.35.04.90

### CHS Régional :

Thierry PFEIFFER, Isabelle PIANON, Jean Philippe HAEUSSLER,

René SEGER, Corinne SANTAGIULIANA, Gilles BILOT

### Représentants lorrains aux instances nationales :

CTPCentral : Adrien OCHEM

CCHS : Jean Philippe HAEUSSLER

### Représentant SNUPFEN à l'APAS Lorraine (président) :

Alain LARCHER, ONF Nancy

### Le béret qui fume :

Rédaction : Gilles BILOT, 61 chemin des Epinettes - 88400 GERARDMER

03.29.63.32.16

## Représentants dans les agences de Lorraine

### Encore et toujours Hors Service

En raison d'un fort dysfonctionnement de l'ONF, nous demandons à notre aimable clientèle de ne plus utiliser le service "instance locale de concertation". Toutefois, pendant la durée des travaux, le service après vente reste assuré pour tout le personnel encore sous-garanti.

N° (pas vert) : 03-83-17-74-00

## Commission de l'habitat Lorraine

On la cherche, ils la retrouveront en 2011 quand ils auront tout vendu (toutes les MF) avant le bail proposé par l'Etat

## Représentants au CTPT Lorraine

### Membres Titulaires

FREMION Emmanuel, DT  
BEGIN Jean-Etienne, Metz  
PFEIFFER Thierry, Sarrebourg  
LUKAS François, Metz  
OCHEM Adrien, Verdun

### Membres Suppléants

LAGNEAUX Denis, V.Ouest  
DENIS Christine, Nancy  
HEIMBURGER Maurice, V.Mont.  
LEGRAND Loïc, V.Ouest  
PITOLLAT Florence, Metz



## Sommaire

- 2 - Le syndicat d'un coup d'œil
- 3 - Edito
- 4 - Chronique des agences
- 5 - Metz
- 6 - Metz
- 7 - DT et Vosges Mont.
- 8 - Vosges Ouest
- 9 - dossier Bois Energie
- 14 - une certaine vision
- 14 - brèves des bois
- 16 - VADE rectum
- 18 - CHST
- 19 - forêt à vendre
- 20 - Quelle forêt

## Bienvenue !

Bienvenue dans le nouvel ONF Lorraine. Le 1er juillet, la nouvelle organisation est mise en place, du moins si on lit la directive du DT. Donc, sur le papier, çà y est, nous entrons dans une nouvelle ère, celle d'un monde parfait pensé par nos patrons, voulu par nos patrons et organisé par nos patrons pour servir nos patrons. Parfait, je vous dis.

La recette est maintenant bien connue. Pour fonctionner mieux, il fallait en finir avec les rigidités, donc vider le terrain de ses forestiers polyvalents, vider les services administratifs de proximité, supprimer et encore supprimer des emplois et au passage renforcer la direction territoriale.

Dans le même temps, l'ONF dépense des millions d'euros pour moderniser l'informatique.

Après avoir testé CEDRE dans la douleur, nous voici repartis pour quelque chose de plus grandiose avec l'arrivée de SEQUOIA TECK. Outil merveilleux qui doit broyer du personnel administratif et transformer le forestier de terrain en opérateur de saisie. On nous dit que non, que çà supprime la redondance des saisies. A voir.

Et, la forêt dans tout çà. Et bien, sous la férule du Directeur Technique et Commercial, notre DT, homme loyal qui n'obéit qu'à ses maîtres, est en train de préparer sa purge afin de rechercher l'équilibre financier de l'ONF et de la DT.

Enfin, pensez-vous que notre directeur et notre DRH portent un quelconque intérêt aux personnels dont ils ont la responsabilité ? Pour le moment, rien ne semble le démontrer. Le DT est comme son prédécesseur, l'œil rivé sur ses tableaux, et sous son air patelin, forestier épris de technique dit-on, il participe à sa façon à la mise en place d'une nouvelle forme de taylorisation du travail laissant peu d'espoir ni de perspectives intéressantes d'émancipation aux salariés de l'ONF.

Vive l'été et bonnes vacances.

*Denis Lagneaux*

## Agenda

# agence toute France

## Allégeance

En février 2009, deux organisations syndicales (on ne parle pas ici des amicales d'ingénieurs) décidaient de faire allégeance à la direction générale. Depuis cette date, elles se sont chargées de faire la communication de la direction. Et elles ont aussi décidé de fusionner, mais en gardant deux étiquettes différentes, histoire de faire illusion et de continuer à parler à deux voix. Qu'est-ce qui pouvait justifier ce choix d'abandon de la lutte sociale auprès des autres organisations syndicales ? Rien. Sauf que....

Cette année, le pot au rose est découvert. Le secrétaire général de cette organisation syndicale est promu par la DRH dans le Corps des attachés administratifs, promotion imposée à la CAP !

On peut analyser cette nomination de différente manière.

- c'est la preuve que la discrimination syndicale n'existe pas à l'ONF
- c'est le déroulement de carrière moyen qui est appliqué aux permanents syndicaux. Si tel est le cas, la DRH a des promotions de personnels à rattraper.
- Ou c'est le prix à payer de la délocalisation et de l'abandon des personnels que ce personnage prétend défendre.

FO ce qu'y faut , mais quand même.

sur la photo ci-dessous, Marc est au FOND



## Ce qu'il n'a pas dit (interview imaginaire)

Devant les cadres de l'Office National des Forêts, rassemblés à Ury en séminaire ce lundi 14 juin, Pierre-Olivier DREGE a annoncé sa décision de mettre fin à ses fonctions de Directeur Général. Son départ est prévu pour la mi-septembre 2010.



***"Après sept années exaltantes passées à la tête de l'ONF, j'ai pris la décision de mettre fin à mes fonctions de Directeur Général de l'ONF.***

***J'en ai informé le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno LE MAIRE ainsi que l'ensemble des tutelles de l'Etablissement.***

***J'en ai informé le Président du Conseil d'Administration Hervé GAYMARD.***

***Nous sommes convenus que je poursuivrai ma mission jusqu'au mois de septembre prochain.***

***Bien sûr, je n'ai pas terminé ma tâche de déstructuration de l'établissement, mais le travail est bien entamé. Les relations sociales à l'intérieur de l'établissement sont maintenant au point mort. L'affrontement est la règle, le non-dialogue est instauré pour longtemps, sauf erreur de stratégie de la part de mon successeur. (Aparté : Penser à demander à Nicolas de nommer un teigneux dans son genre et bien décidé à ne pas discuter le bout de gras avec ces syndicalistes à la noix).***

***Les syndicats sont soit laminés soit aux ordres. Je tiens tout particulièrement ici à remercier mes amis de EFA CGC ainsi que ce cher Marc, tout nouvel Attaché grâce à une participation méritante à cette tâche ardue de désintégration du syndicalisme. Je dois beaucoup à FO (SNPA et SNTF, n'oublions personne) dans ma réussite contre les syndicats.***

***Mon grand regret est de ne pas avoir réussi à mater le syndicat Snupfen-Solidaires et j'espère qu'ils seront condamnés pour délit\* de lèse majesté !***

***Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. Vous pouvez compter sur moi pour maintenir l'engagement qui a été le mien jusqu'au moment de transmettre le relais."***

\* PS :

pour un crime pareil, ils devraient être pendus haut et court.

\*ndlr : pour nous, on se contenterait de le passer au goudron et aux plumes !

la rédaction

PS bis, Avis :

le contenu de ce texte est une fiction, pas de procès, merci

# METZ : fausse convivialité et vrai foutage de gueule

message du Directeur d'agence :

Bonjour,  
La nouvelle organisation de la D.T. Lorraine et de ses Agences Territoriales sera effective le 1er juillet prochain.  
Les services D.T. et Agences se mettront alors en place et nos actions vont se poursuivre avec d'autres procédures.  
Je souhaite - comme cela avait été abordé lors d'un Conseil d'Agence - organiser une Journée au cours de laquelle nous pourrions mutuellement nous dire "Au revoir, bonne chance et à bientôt".  
Je vous propose une tournée en Belgique le 29 juin 2010. (\*)  
(...)  
Vincent BAINVILLE  
Directeur de l'Agence de Metz

(\*) il faut savoir qu'il n'avait rien prévu ni organisé mais qu'il a récupéré l'idée d'un RUT qui mettait en place cette sortie pour son UT, en mettant l'intéressé devant le fait accompli avec le message ci-dessus !

La réponse de l'intersyndicale CGT-SNU :

Nous dire "Au revoir, bonne chance et à bientôt"...

On a l'impression d'assister à la fin d'un voyage ou d'une balade !!!  
Content quoi !!!

NON ! Monsieur le Directeur d'Agence,  
les personnels administratifs et de terrain ne voient pas cette date comme la fin d'une aventure, et encore moins comme la fin de leurs soucis !

Vous avez passé en force tous vos projets, votre réorganisation, au mépris des personnels et des organisations syndicales...

Personne n'est dupe, rien n'est réglé, et quel avenir avons-nous ?

Ne comptez pas sur nous pour fêter cette triste date !  
Le gâteau a un goût bien amer,  
Les parts sont inégales et certains ne sont même plus là pour y goûter...

Nous n'irons pas vérifier si Godefroy de Bouillon est encore suffisamment adroit pour épingler trois forestiers lorrains d'une seule flèche, et les poser fièrement sur le blason de la RGPP...

Nous n'irons pas dire "au revoir" au Service Public.

Quelques réactions de collègues :

- Notre DA a détourné et dévoyé l'idée de (...) à son insu, le mettant ainsi au pied du mur. L'idée de départ de (...) ce n'était pas ça. Notre DA s'est servi des gens, il se sert de nous en trafiquant l'idée de (...) pour se servir lui et surtout sa carrière. Ça fait bien auprès du DT de dire qu'il est proche de ses personnels en organisant une sortie avec repas pour ces derniers (alors qu'il sait très bien à quel point il est apprécié au sein de l'agence).
- Comment participer à ce genre de journée "conviviale" lorsqu'elle émane de celui-la même qui a semé le trouble, la confusion, la désorganisation, le ras le bol, la lassitude, la démotivation, le stress, ....au sein de notre agence et qui a mis en oeuvre cette énième réforme avec beaucoup de zèle et peu d'états d'âme !!! Celui-la même auquel beaucoup d'entre nous n'accordent plus aucune légitimité ni aucune confiance ! Celui-la même que d'aucun(e)s méprisent ...
- Il n'y a pas l'air d'avoir foule au portillon des mécontents, désabusés, fatigués voir désespérés par l'enchaînement des réformes que nous subissons. Je fais malheureusement partie de ces derniers aussi je vois mal comment je pourrais participer à cette journée dont le but (détourné) est de fêter cela.
- Je n'ai pas encore compris ce qu'il y a à fêter.
- Désolé, monsieur le Directeur, pour vous et votre journée "Agence", pour les collègues organisateurs, pour les collègues que je n'ai pas vu depuis longtemps et que j'aurais pris plaisir à côtoyer à nouveau (et les autres !), pour ceux et celles que je ne reverrai plus, pour ceux et celles que je décevrai par cette décision, pour ceux et celles qui n'en ont rien à faire de mon avis, pour nos collègues belges et leur bière... Désolé, mais je ne viendrai pas.

### • Le grand malade à la cravate rouge, combien de temps, lettre à Mr le Directeur

Ce sont les titres de trois textes, trois articles que vous ne lirez pas dans votre BQF favori.

Pourquoi ?

Parce que le directeur d'agence de Metz ne peut focaliser toute l'attention du SNU ni tout le contenu de ce journal.

Si on publiait tout (le texte de la page précédente a été raccourci), c'est la moitié du journal pour sa pomme. Trop.

Aussi toutes nos excuses aux rédacteurs qui ne liront pas leur texte ici. **la rédaction**

Vous aurez seulement droit au dessin du grand malade à la cravate rouge :

Et à cet autre texte :



## Metz :

## VB ou la bardane des bois

### **Avertissement :**

Attention, cet article pourrait heurter la sensibilité des amoureux de la nature, défenseurs de la bio diversité. En effet, la Bardane a très certainement son utilité dans l'écosystème forestier et mérite en cela notre respect...

Lequel ou laquelle d'entre nous, forestier en activité ou simple promeneur, n'a jamais pesté contre les capitules (2) de cette grande plante forestière lorsque ces dernières s'accrochent, grâce à leurs bractées (3) terminées en crochet, à nos vêtements et/ou cheveux. Celles et ceux qui « possèdent » un animal



domestique savent également à quel point ces «otions» sont collants et tenaces dans les poils et autres crins de ces derniers et combien on a du mal à s'en débarrasser.

Quel rapport avec VB vous demandez-vous ?!

Et bien, tout comme la Bardane, il nous énerve, nous fait râler, pester, protester, et bien qu'il ne nous soit d'aucune utilité, il s'accroche, il s'accroche...

En effet, voyez dans la rubrique « usages, propriétés » de la Flore Forestière pour la Bardane : RIEN ! Tout comme VB !

Et puis, les fleurs de cette plante sont « purpurines » (4), soit d'une couleur proche des cravates arborées préférentiellement par VB (pour nous rappeler son engagement syndical et politique ?!). En tous cas, très certainement de la couleur de son visage lorsqu'il découvrira cet article.

Et enfin, tout comme la Bardane, mentionnée comme assez rare dans presque toute la France,

on se dit qu'il y en a toujours trop (quand même une dizaine de spécimens rien que pour la Lorraine...).

Mais soyons juste : la Bardane, elle, aura au moins inspiré l'inventeur du Velcro, alors que VB, on risque encore de se demander longtemps ce qu'il nous inspire...

(1) Arctium nemorosum, page 863 du Tome 1 (983 du T2) de la Flore Forestière Française.

(2) Capitule : inflorescence condensée à fleurs sessiles ou subsessiles, serrées en tête sur un réceptacle commun.

(3) Bractée : petite feuille ou écaille située à la base d'une fleur ou d'une inflorescence.

(4) Purpurine : qui approche de la couleur pourpre, soit rouge foncé.

# DT Lorraine

## Mr BEAN récidive

Après avoir tenté de semer les germes de la grippe A auprès des cadres de l'ONF (voir BQF précédent) : il récidive ! Cette fois-ci Mr Bean essaie d'écraser ses contemporains en voiture.

Bon le coup de la grippe A, c'était bien joué mais un peu facile quand même. On pourrait presque croire à une étourderie. Mais cette fois-ci, c'est du lourd.

Imaginons que Mr Bean se fasse une luxation de l'épaule, c'est une hypothèse de travail. Pas un peu luxée, non non, franchement HS. Avec l'écharpe et je suis désolé je-ne-peux-pas-vous-serrer-la-main-car-mon-épaule-est-luxée. On peut toujours imaginer une activité réduite, ok ce n'est pas facile mais je vous le rappelle : c'est une hypothèse !

Eh bien que fait Mr Bean pour se déplacer ? Il prend un VA, tout simplement. C'est vrai quoi, où est le problème ?

Bien sûr, les manoeuvres à une main dans le parking de la DT, c'est long. Mais bon, quand on a tant de responsabilités à assumer, on ne peut pas se permettre de respecter la Loi. Et le DT, attend-il que Mr Bean provoque une catastrophe pour les assumer, ses responsabilités de directeur de l'établissement ? Un petit accident de la circulation causée par un conducteur à une main, il en dirait quoi le DT ?



## Vosges Montagne : I AM THE BEST

Après la veuve noire et le petit français (respectivement notre DRH et notre DT), voici le surnom alsacien d'un autre cadre lorrain, précédemment à Bar le Duc et actuellement à Vosges montagne où il a succédé à "interface". I am the best ne ressemble pas à son prédécesseur, et c'est tant mieux.

Car depuis le départ du grand mou, les langues se délient : il ne prenait aucune décision, sauf les mauvaises, il ne parageait pas... En bref, peu de monde pour le défendre maintenant qu'il est parti, mais beaucoup de gens qui n'ont rien dit quand il était là, faisant régulièrement plus de mal qu'autre chose par sa non-activité.

Changement de registre maintenant ?

Oui, sur la forme certainement. Les déodatiens évoquent un certain "Trompette" qui lui aussi prenait les dossiers à bras le corps... et les gens à rebrousse poil !

Mais la politique reste la même dictée par le DG et son bientôt successeur, aux ordres du château. ce n'est pas "J'y Peux Rien" qui fera le contraire, et "I am the best" sûrement pas non plus.

# Vosges Ouest : bienvenue chez les « bisou-tubbies »



**Happy Birthday agence Vosges Ouest, tu es grande maintenant, un peu plus de 3 ans .... c'est bien ...**

**3 ans, c'est l'âge de l'imagination, celui des histoires et des rêves, des câlins et des papouilles, des compagnons imaginaires et des mondes enchantés... Mais toi, qu'en as-tu fait ? Que t'ont-ils fait !**

A ta naissance, tes parents étaient fiers de toi, un bon gros bébé, tu pesais 170 postes sur l'organigramme fonctionnel de la DT pour 150 ETP – pas une puce.

Tu étais éveillée pour ton âge, bien que déjà un peu fragile au niveau des articulations. Mais rien de bien grave à priori selon le pédiatre puisque tu ne souffrais d'aucun problème moteur. Un peu de calcium par ci, de lipides par là, le tout agrémentées de quelques protéines et le tour était joué.

Mais tes parents n'étaient pas fiables, beaucoup de promesses, rarement d'amour, de la junk food à volonter.

3 ans après, tu n'es plus que l'ombre de toi-même, tu as perdu du poids, beaucoup de poids, – 49 postes sur l'organigramme et quasiment autant d'ETP. Tu souffres d'encéphalite, de malnutrition et tes articulations jouent les filles de l'air, certains de tes organes ont été prélevés pour alimenter un odieux trafic. Tu n'arrive plus à donner le change, à faire croire à tes parents que tu peux y arriver. D'ailleurs, tes parents s'en moquent, trop préoccupés par leurs stocks options et leurs dividendes, ils ont placés ton argent de poche dans des fonds spéculatifs pourris pour être certains que tu ne t'en sortes pas.

Alors, comme cette année tu vas prendre conscience de ton existence en tant qu'individu propre, que tu vas rentrer à l'école, que tu vas rencontrer d'autres enfants et t'ouvrir à d'autres horizons. Il serait peut-être temps de te prendre en main et de couper le cordon avec ces parents indignes qui ne te méritent pas.

Tu leurs a donné une chance, saisi la tienne !

## L'agence Vosges-Ouest en bref

**(tiré de faits et de situation réelles – toute concordance avec un manque flagrant de personnel et de procédure n'est pas fortuite)**

- Agence : 121 postes organisés sur l'agence mais de l'ordre de 8 postes vacants.
- UT : nombre de demande de départ (mutation et retraite) au premier semestre 2010 : 18
- Certaines UT pouvant « perdre » jusqu'à 4 personnels fin 2010.
- Service Forêt : jusqu'à 7 ans de délais entre deux aménagements (de la fin du précédent à mise en application du suivant).
- Service Forêt – mise en oeuvre des aménagements et de laylviculture : Il reste encore quelques milliers de m3 à marteler, retournez-y !
- Service Forêt - Pôle EAM : 7 postes organisés mais seulement 3,5 ETP à disposition.
- Service Travaux : jusqu'à 6 mois entre la première validation d'un programme de travaux et sa possible mise en application administrative par le terrain.
- Service Travaux – réalisation des travaux : OET imposé mais personnel en nombre insuffisant pour la réalisation des travaux ou matériels non adaptés rendant impossible l'exécution du chantier.
- Service commercial : Délais de mise en vente de lot pouvant atteindre 4 mois.
- Service commercial – contrat : Déclinaison du verbe « cuber » à tout les temps et à toutes les personnes. Un bilan financier intégrant les heures de PEF devrait être réalisé sur toute la durée du contrat (de la signature à la réception définitive).
- Service Juridique et Concession : Palme et bouteille d'oxygène demandée, l'apnée ça va 5 minutes. Pas grave, n'est plus localisé sur l'agence – Mais si ! - Mais non !

*ndm : manque de place, il faut pensez à conclure !!!*

*ndlr : Ok mais la liste était encore fort longue et certains vont se sentir frustrés.*

Pour résumer : vouloir faire plus serait abuser



# FILIERE BOIS-ENERGIE

## Une fausse bonne idée

**Le développement de cette filière pour soi disant développer les énergies renouvelables posent beaucoup de questions. Ne s'agit-il pas d'une niche spéculative, d'un effet de mode ? N'y a t-il pas des risques de surexploitation des forêts ? Le bilan carbone est-il positif ? Nous avons voulu essayer d'apporter quelques réponses dans cet article.**

### Bilan Carbone

La forêt a un bilan CO<sub>2</sub> neutre en ne récoltant que l'accroissement mobilisable et en respectant les cycles de production.

### Le bois, une énergie renouvelable ? Propre ?

Il faut distinguer la notion d'énergie renouvelable et la notion de « propre ».

Le bois est une ressource renouvelable en opposition avec les ressources fossiles, en effet la forêt pousse en permanence, et dans des conditions normales d'exploitation exempte de catastrophe naturelle, elle continuera toujours à produire du bois.

Si le bois est renouvelable il n'en est pas moins constitué essentiellement de carbone, utilisé pour l'énergie, sa combustion libère donc du CO<sub>2</sub>. Le bois libère 132 à 165 KG de CO<sub>2</sub> par giga joules utile quand le gaz ou le fuel 62 à 70 kg de CO<sub>2</sub>/giga joules utiles, mais aussi 2 fois plus d'oxydes de carbone, et 1000 fois plus de méthane (27 fois plus nocif pour l'effet de serre)

Donc brûler massivement du bois, revient également à libérer massivement dans l'atmosphère du CO<sub>2</sub> qui a mis plusieurs dizaines d'années à être fixé par la forêt. Le seul moyen de stocker durablement le CO<sub>2</sub> et de diminuer la quantité dans l'air est

le bois d'œuvre utilisé dans la construction ou dans l'ameublement.

Le bilan carbone des forêts tempérés si il est globalement neutre, devient légèrement négatif par la mobilisation du bois énergie (utilisation de machine, transformation, transport). Plus les unités d'utilisation sont grandes et/ou éloignées de la forêt, plus le bilan devient mauvais.

Donc le bois n'est pas une énergie parfaitement propre ni sans impact.

### Limites d'utilisation du Bois énergie

**Rendements des installations :** Une évolution des installations est indispensable pour améliorer le rendement rejets/volumes consommés.

**Proximité :** Le volume de combustible mis en œuvre est beaucoup plus élevé pour le bois que pour d'autres énergies (fuel, gaz), ce volume peut être réduit par des procédés industriels (plaquette ou granulats) mais la transformation est consommatrice d'énergie. Ce volume transporté essentiellement par la route, très consommateur d'énergie (et émetteur de CO<sub>2</sub>), est donc à limiter au maximum en favorisant les consommations locales. Cet élément doit limiter de fait la taille des installations « industrielles », et leur zone d'implantation, afin de limiter la zone d'approvisionnement.

**Production d'électricité :** La production électrique à partir de bois à un rendement très bas, par exemple utilisé aux fins de chauffage, seul un tiers de l'énergie initiale est redistribuée. L'électricité ne peut se concevoir que comme sous-produit de la production de chaleur, dans le cadre de la cogénération (actuellement des installations industrielles possédant des déchets de bois sur place).

**Concurrence :** Le bois énergie vient directement en concurrence avec le bois industrie (pâte à papier, panneau de particules), une augmentation de consommation entrainera donc une tension du marché du bois.



## Filière bois énergie (suite)

**Limites physique :** Ce sont principalement la capacité des forêts à produire du bois. L'augmentation des volumes de bois exploités est clairement affichée (objectif de l'ONF, Grenelle, discours d'Urmatt de Nicolas Sarkozy ...), et la pression sur la forêt augmente. L'impact écologique est alors grandissant, on va rechercher du bois énergie dans des zones plus sensibles (montagne par exemple), et rechercher la matière qui jusqu'ici retournait à la biomasse du sol (branchages de petites tailles, rémanents), et augmenter l'utilisation d'énergie pour mobiliser ces volumes.

### TCR (taillis à courte rotation)

Ce sont des taillis (petit bois en cépée) d'essences à croissance rapides qui seraient constitués pour augmenter les ressources en bois. Un TCR peut fournir 10M3/ha/an sur des terres très fertiles, en retenant 5 à 6 m3/ha/an il faudrait 400 000 ha pour fournir « seulement » 2 millions de m3. Ces implantations se feraient en milieu agricole, ce qui exacerberait encore la pression sur ces terrains : nourrir, rouler, ou se chauffer ? (les TCR sont les peuplements qui stockent le moins de Carbone)

### Carburant à base de bois

Des projets sont mis en œuvre pour utiliser la cellulose et la lignine du bois pour fabriquer du carburant, avec des résultats relativement efficaces. Mais les mêmes limites d'impact écologique et économique (concurrence) sont applicables que pour le bois énergie. Notamment sur les questions de quantité disponible et de la taille des zones d'approvisionnement. Cela ne peut pas représenter une solution à

grande échelle.

### Quelques propositions du SNUPFEN/Solidaires d'éthique de mise en œuvre

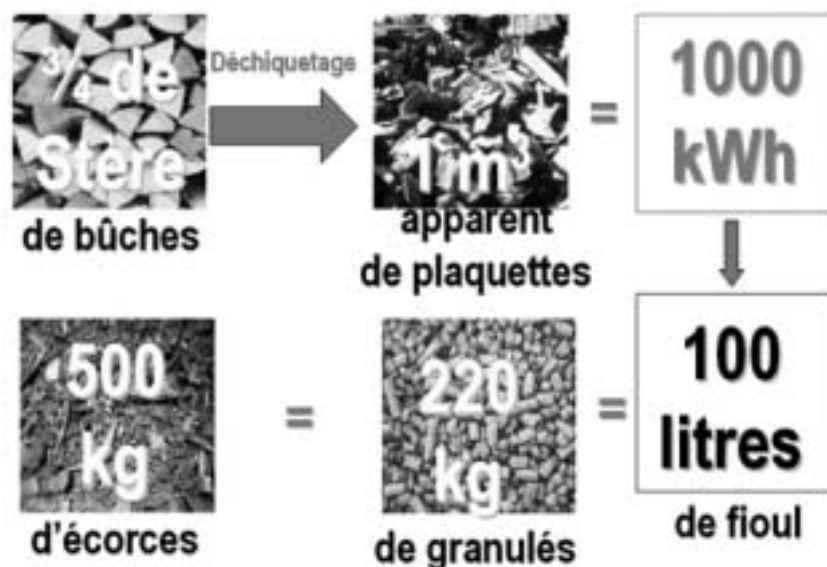
- 1- Il faut clarifier l'argumentaire courant (pouvoirs public, onf) sur la neutralité en CO2 des forêts, le bois énergie restant la plus mauvaise utilisation dans ce domaine des ressources bois.
- 2- Mettre en œuvre des véritables stratégies basées sur la ressource (par massif) effectivement disponibles techniquement, et écologiquement en amont des installations (à l'inverse de ce qui se fait actuellement).
- 3- Limiter la taille des installations afin de limiter les distances d'approvisionnement (le ministère de l'industrie privilégie les gros projets dans ces appels d'offres).
- 4- Étendre les politiques de soutien à la modernisation des moyens de chauffage des

particuliers (actuellement seules les chaufferies collectives sont soutenues). Le bois représente 77% de l'énergie renouvelable primaire consommée mais seulement 55% de l'énergie finale délivrée.

Le sens de la substitution ne peut s'affirmer que dans une politique globale de réduction réelle de la consommation globale d'énergie, sans quoi, le bois ne sera qu'une manière pour la société de rejeter par ce biais le CO2 qu'elle ne peut plus se payer avec l'augmentation des prix des énergies fossiles.

Le Bois énergie ne doit pas être un prétexte pour consommer plus !

### Quelques équivalences



### Quelques chiffres à retenir

Le MAP est l'unité de mesure la plus appliquée (Mètre cube apparent de plaquettes) pour le bois décheté.

## La ressource ligneuse

La part du bois valorisable en énergie

Trois catégories d'usages potentiels des bois sont définies sans présumer de leurs usages effectifs.

La compartimentation des volumes repose à la fois sur des critères dimensionnels et de qualité des bois. Les catégories BIBE et MB sont considérées comme potentiellement valorisables en énergie :

### 1. Usage potentiel bois d'œuvre (appelé BO par convention) :

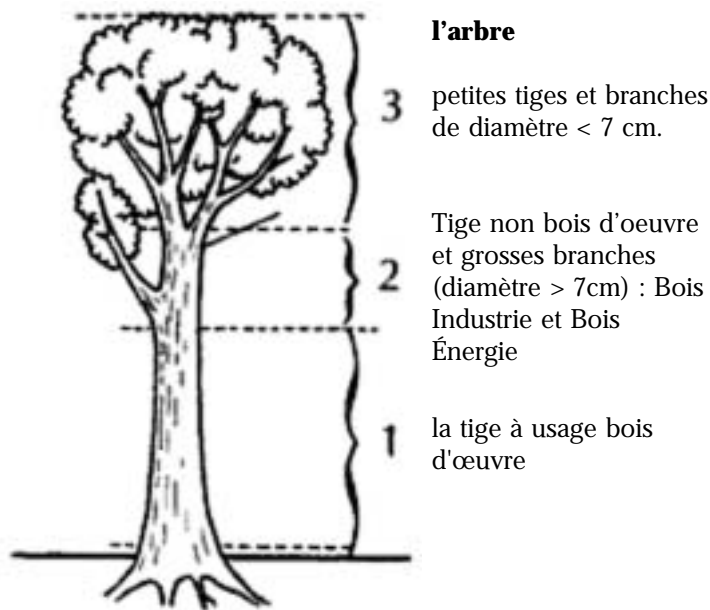
Biomasse de la tige dont la qualité autorise des usages bois d'œuvre (sciage, déroulage, etc.) ;

### 2. Usage potentiel Bois Industrie et Bois Énergie (appelé BIBE par convention) :

Biomasse de la tige dans les bois de diamètre > 7 cm et non valorisable en BO et biomasse des branches de diamètre > 7 cm ;

### 3. Usage potentiel plaquette et granulé (appelé MB pour menus bois) :

Biomasse de la tige et des branches dans les bois de diamètre < 7 cm.



### Les volumes disponibles en région (perspectives en 2020)

Pour l'essentiel, les volumes proviennent des forêts.

Dans la catégorie Bois d'Industrie et Bois Énergie (BIBE) la disponibilité technico-économique est de 3 305 000 m<sup>3</sup>/an la disponibilité supplémentaire est de 1 055 000 m<sup>3</sup>/an

Dans la catégorie Menus Bois (MB) la disponibilité technique est de 445 000 m<sup>3</sup>/an

Les volumes récoltés actuellement en région (Année référence 2008)

Bois d'œuvre (BO)	: 1 693 000 m <sup>3</sup> /an
BIBE	: 3 217 000 m <sup>3</sup> /an
dont Bois Énergie	: 349 000 m <sup>3</sup> /an

Les chaufferies en service en 2008

Collectivités	: 18027 t/an, soit environ 36 000 m <sup>3</sup> /an
Entreprises	: 9362 t/an, soit environ 18 500 m <sup>3</sup> /an

Quelques projets

Ville de Metz	: 40 000 T de plaquettes
Ville de St Dié	: 12 000 T
Egger Rambervillers	: 15 000 T
EO2 Remomeix	: 4 000 T
Papet. Clairefontaine	: 3 000 T
Viskase Thaon	: 20 000 T

## Conclusion :

La multiplication des gros projets présente un risque pour la forêt, prélèvement excessif, y compris dans les rémanents d'exploitation, un risque pour le bilan carbone lié à la distance de transport, à la dépense énergétique nécessaire pour le broyage et à la production supplémentaire de CO<sub>2</sub> libéré au cours de l'incinération.

Et se pose aussi la question de l'implication de l'ONF, gestionnaire de forêts, mais aussi actionnaire dans des entreprises développant le Bois énergie. Donc, la neutralité du gestionnaire risque d'être très vite mise à mal.

# Une certaine vision de la forêt

Notre monde est malade, souillé pas les plastiques et autre molécules complexes inconnues dans la nature. La nature réussira peut être à les digérer mais il lui faudra du temps, des

siècles, sinon des millénaires. Avec Le temps, la migration de ces molécules termine un jour ou l'autre dans les derniers maillons de la chaîne alimentaire, l'homme est l'un d'entre eux, puis les molécules se fixent dans les tissus avec les conséquences que l'on connaît, cancers, baisse de la fertilité etc...

La forêt demeurerait le dernier endroit, où ces matières étaient rares, mais la situation s'est dégradée depuis quelques décennies, dans un premier temps avec l'utilisation de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, remplacés par d'autres substances nocives.

Il semblerait que l'utilisation de la peinture en martelage se généralise, l'augmentation des jours de martelage et les TMS qui en découlent en est la cause, mais la peinture est-elle la solution ? Car les risques pour notre santé sont importants.

Ces peintures sont bien loin d'être bio, et voici les risques liés à son utilisation que vous pourrez trouver dans la fiche sur les risques professionnels « désignation à la peinture ».

La Toxicité chimique est liée à la présence de solvants, en cas d'exposition prolongée, irritation des muqueuses, atteinte du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central, pouvant se traduire par des maux de tête, fatigue, étourdissement, nausées, lésions oculaires, altération de la fertilité et effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse, ah l'air pur de nos

forêts !

Pour la prévention individuelle, il faudrait éviter les contacts cutanés, marquer en tenant compte du vent et du sens de progression de la marche, porter des gants imperméables, porter un masque à cartouche, porter des lunettes !  
Devant les locaux d'Epinal de trouve un stock de bombes usagées, sont elles réellement recyclées, quel est le coût pour l'ONF au niveau national, quelles conséquences sanitaires, et sur nos paysages forestiers défigurés par ces nouveaux tags, pollués par tout ces poisons produits par l'industrie. Il en est de même pour les plaquettes numérotées au cul des grumes, quelle est leur destination finale ?

Le retour à l'utilisation du marteau numéroteur, de la griffe et du marteau forestier classique est souhaitable.

Le progrès technique inspire la politique d'aménagement et régite le rendement sur le terrain, car l'homme plus que jamais, considère la forêt comme un objet à exploiter. Cette évolution rapide vers la forêt usine impose un ordre rigoureux au « chaos de la forêt sauvage », la forêt est mise au pas de l'agriculture nouvelle.

Nous sommes très loin de ce que construit, dans sa diversité et sa beauté, un écosystème naturel.

Nos forêts prennent le visage de la banalité et de l'ennui.

## **Voici quelques causes des altérations des biotopes et paysages forestiers :**

- Accessibilité rapide aux parcelles à exploiter avec un réseau de routes et de pistes excessivement denses, faits pour le passage d'engins énormes et lourds : érosion et tassement du sol, dérangement de la faune et accessibilité facilité des loisirs motorisés, création et entretien très

onéreux, perturbation du réseau hydrique et pollution des eaux.

- Ouverture de cloisonnements et mécanisation des exploitations : déstabilisation des jeunes peuplements, destruction du système racinaire et des réseaux de mycélium, blessures des arbres en bordure des cloisonnements, décapitalisation et sacrifice d'exploitabilité inutilement précoces pour rentabiliser la mécanisation et faire passer l'abatteuse, dégradation des paysages, pollution par fuites de liquides hydrauliques et hydrocarbures, image négative du forestier auprès du public, impact social élevé

- fauchages des accotements et élagage à l'épaveuse : destruction de la microfaune (en été), artificialisation du paysage (le forestier préfère la route aux arbres ?)

- suppression des arbres de lisières esthétiques et branchus le long des routes : déstabilisation des peuplements situés en arrière, dégradation et artificialisation des paysages,

- Rotation ou cycles de récolte raccourcis, éclaircies brutales : dégâts d'exploitation augmentés, phase de compression des tiges diminuée, production de branches au détriment du bois de qualité, détérioration de la qualité des bois d'avenir, dépérissement accéléré sur le sapin, risques de chablis augmentés, tassement des sols, pollutions par hydrocarbures augmentées.

- Exploitation en pleine montée de sève : blessures aux arbres et dérangement de la faune, destruction d'insectes, de nids d'oiseaux, d'écureuils et de chiroptères.

**Et la liste ne s'arrête pas là !  
hélas**

## Pour une gestion sage et douce de la forêt :

- retour de la traction animale là où cela est possible,
- exploitation en sève au printemps interdite,
- martelage au marteau et à la griffe,
- gel de la création de pistes et nouvelles routes forestières,
- bannir le macadam, utilisation de roundup et produits phytosanitaires à interdire,
- marquage au marteau numéroteur des grumes,
- bannir les cloisonnements larges au profit des filets étroits en plaine uniquement (comme cela se faisait avant)
- interdire l'exploitation dans les réserves naturelles
- fauchage uniquement en début d'hiver si cela est vraiment indispensable,
- épaveuse à éviter au profit d'un élagage sommaire,
- augmentation du temps de passage entre chaque coupe pour diminuer les jours de martelage, limiter les dégâts d'exploitation, laisser souffler la forêt et la faune, retrouver une bonne image du forestier auprès du public.

Le sens esthétique, la conscience de la beauté de la forêt sont malheureusement souvent oubliés ou ignorés par les forestiers, La survie d'arbres immenses, de ces vieilles écorces, monuments fantastiques ; mêmes morts ou éburnés, ne sauraient être garantis dans une exploitation à outrance, méprisant les rythmes lents et complexes de l'évolution biologique spontanée.

Le souci esthétique et culturel peut inspirer à la fois le respect, le sens de l'art et celui de la nature dans son entité universelle, voilà des impératifs difficiles à intégrer dans une sauvegarde de plus en plus écrasée par les dures réalités actuelles qui s'opposent à une prise de conscience de nos comportements prédateurs. Nous, forestiers avons un rôle déterminant à jouer pour que nos forêts retrouvent leur beauté et leur pureté originelle.

**A lire absolument :** « *la nature malade de la gestion* » de Jean-Claude Génot



Jean-Claude Génot : La nature malade de la gestion

### Préface de Marie-Claude Terrasson

A travers son expérience professionnelle et ses voyages naturalistes, Jean-Claude Génot nous révèle l'ambiguïté de notre relation à la nature. Il nous montre comment et pourquoi la gestion de la biodiversité parachève la domination de la nature par l'homme, comment sa protection est victime de la société technicienne. Une biodiversité écologiquement correcte, acceptée et jardinée. L'intervention dans la nature dite "protégée" est un tel dogme, que laisser faire la nature semble désormais une utopie.

Pourtant l'urgence n'est pas de conserver la nature du passé, en créant des milieux ouverts faciles à entretenir. Il faut penser la nature de demain, celle des friches et des milieux boisés spontanés qui ont tant à nous apprendre sur la dynamique naturelle, celle des milieux forestiers anciens, très menacés, qui se récréent difficilement car il leur faut du temps, ce que nous avons oublié ! En fait, ce n'est pas la nature qui est véritablement malade mais l'homme, atteint par son obsession de contrôle, qui fait de la nature sa victime. Il ne faudra donc pas soigner la nature mais guérir l'homme de sa maladie obsessionnelle qui envisage la nature comme un milieu hostile à dominer et non comme un monde à part entière à respecter.

Editions "Sang de la terre", 239 pages

### "Perforatrice de luxe à la D.T. !!!"

Question :

Combien coûte l'achat d'une perforatrice à la D.T. ?

Réponse :

Apparemment, très cher.

En effet, une collègue de la D.T. a demandé le remplacement de sa perforatrice défectueuse par une TOUTE NEUVE ! pour la modique somme de ... 50 euros ?

Malheureusement, pas de crédits, pas de perforatrice neuve. Que faire ? Utiliser tout de même l'ancienne.

Et ... patatras !!! Rupture du tendon d'où déclaration d'accident de service : arrêt de travail depuis un mois et demi et jusque quand ?, radios, examens, consultation, rééducation ...

Moralité :

Vaut-il mieux payer l'achat d'une nouvelle perforatrice ou supporter les dépenses élevées liées à un accident de service ? Faites le calcul ! OUPS !



### Nouvelles de notre DRH

Elle aime signer ses courriels sous le pseudo de MAB

Pourquoi MAB?

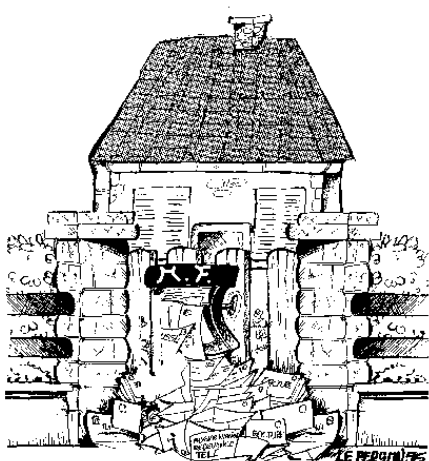
MAB, ce sont aussi les initiales du pistolet MAB (Manufacture d'Armes de Bayonne).

Serait-elle une tueuse armée jusqu'aux dents ou une nostalgique de cette fabrique d'armement disparue?

MAB, c'est encore l'anagramme des initiales d'AMB, la DRH nationale. (à moins que ce ne soit l'inverse)

Est-elle le vizir qui rêve de devenir calife à la place du calife?

Nouvelles de notre DT: JPR comme J'y Peux Rien.



### L'Etat brade le patrimoine, l'ONF est intéressé aux ventes.

A tous ceux qui se demandent pourquoi tant de maisons forestières sont à vendre, c'est tout simplement parce que l'Etat fait les soldes et vend le patrimoine inutilisé. A quoi bon entretenir des casernes, des maisons, d'anciennes bâtisses toutes plus inutiles que les autres... A vendre.

Et comme l'ONF est intéressé à la vente en 2010 (on conserverait une bonne partie du prix de vente pour nous, dans les agences !) et qu'en plus ce sera ça en moins à louer après, pourquoi se priver. C'est du pognon facile, et tant pis si la crise de l'immobilier fait brader certains biens vendus en dessous de leur valeur réelle.

### Les communes attachées à leur forêt...pas si sûr!

Dans les Vosges, Épinal et Saint-Dié sont deux villes de dimension équivalente, forestière forcément, car dans les Vosges, la forêt est partout présente.

Si on regarde les pratiques des deux communes, on trouve des similitudes.

Saint Dié a vendu ses maisons forestières, Épinal aussi, la différence, c'est qu'à Épinal, l'ONF les a récupéré et à Saint Dié, c'est pas pareil.

Épinal a vendu, presque dans l'indifférence générale près d'un quart de ses forêts. Ce fut d'abord la zone de la Voivre (pôle commercial, administratif...), puis plus récemment la ville s'est débarrassé de ses forêts satellites, la plus ancienne acquisition correspondait à la compensation de la construction des forts. Fort heureusement, pour ces dernières ventes, les forêts sont restées soumises au régime forestier, car rachetées par des groupements de commune.

Saint Dié, ville du Festival International de géographie avec pour thème cette année, la Forêt, met en vente 256 ha de forêt située aux abords de la ville. Paradoxe!

Pour ces deux communes endettées, la vente de forêt est un moyen de se refaire une santé financière.

Remarquez, l'ONF ne fait guère mieux, puisqu'il liquide les maisons forestières domaniales et c'est cette année qu'il met le paquet pour récupérer le maximum de fric avant le bail emphytéotique.

## Les interventions du SNU auprès du DT

A son arrivée, nous avons rencontré Jean Pierre Renaud, nouveau DT nommé pour que « la Lorraine retrouve sa place » à l'ONF. Il nous a assuré qu'il n'était pas là pour s'opposer aux personnels. Ceci étant dit, qu'est-ce qui a changé ? Voici quelques unes de nos interventions et les suites données.

### Intervention sur l'habillement

Demande pour rétablir les personnels dans leurs droits (dotation complète)

Le DT, homme loyal seulement avec la DG, se refusa à remettre en cause l'amputation des points pour certains personnels.

### Lettre au DT du 2 décembre 1999.

Ce courrier portait sur le fonctionnement de l'ONF en Lorraine en l'absence de recrutements, l'évolution des effectifs par catégorie depuis le début de l'année, le nombre de départs et leur raison (mobilité, retraite...), le nombre d'arrivée.

A ce jour, nous attendons toujours les réponses

### Interventions multiples (01/2010) sur la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Nos demandes portaient principalement sur l'équité de traitement des personnels, transparence, respect des procédures...

La réponse, on la connaît, la direction considère que ce sont des changements mineurs qui ne justifient pas de passage en CAP, et elle a depuis inventé la notion de glissement sur des nouveaux postes, sans mise en appel de candidature.

### Demande de convocation en urgence d'un CHS en janvier pour aborder les situations de souffrance au travail.

Il fallut attendre le mois d'avril pour que cette instance soit convoquée. Les relations difficiles avec la direction n'ont pas permis d'aboutir à un fonctionnement souhaitable. Prochaine tentative en juin.

### Lettre au DT sur la mise en œuvre de la PSR 2009 et 2010

Le courrier portait sur un projet de note de service qui introduit la notion de manière de servir comme critère supplémentaire pour servir la part variable.

Nous avons demandé le retrait de cette note au CTP. Et le projet fut voté.

Sur la façon dont serait servie la modulation cette année, il n'y a pas eu de réponses.

### Lettre au DT sur les ventes de biens immobiliers.

Nous avons demandé la réunion de la commission territoriale avant d'entériner les décisions. La réponse, vous l'avez sur intraforêt et... dans les agences immobilières.

### le désespoir du singe

J'ai décidé de mettre fin à mes :

- fonctions
- conneries
- jours
- autre

C'est de Raymond Domenech ou de Pierre Olivier Drege ?

Chêne

Hêtre

Sapin

Pin

Epicéa

Teck

Séquoia

On n'a pas tous les mêmes forêts en tête.

### vol de marteau à Bar le Duc

Dernièrement une réunion régionale s'est tenue à l'agence de Bar LeDuc, dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Puis l'après midi, de nombreuses personnes ont visité les locaux, disant bonjours ici ou là, certains essayant de rassembler des visiteurs qui s'égarait volontiers, d'autres s'attardant manifestement dans des bureaux ou d'accortes collègues les accueillait avec le sourire (c'est pas tout les jours qu'on voit des gens simplement passer vous dire bonjour comme ça).

Mais dans le groupe, un individu s'égare dans les dédales du bâtiment, fracture "sans effraction" un meuble en s'en va, un marteau de l'Etat n°1 caché sous son manteau.

Puis il le remet au directeur d'agence, sous les yeux de tout le groupe, en lui disant combien il lui a été facile de voler ce marteau, et que n'importe qui peut le faire sans risque et sans être pris.

Gageons qu'aujourd'hui les marteaux, qui traînaient ainsi à la portée de n'importe quel malotru malveillant, sont sous bonne protection dans un coffre, denrée qui ne manque pas à Bar le Duc.

# Du VADE RECTUM *du forestier* (fiction)



« C'est celui qui dit qui y est ! »

## VAFANCULO Fiche N° 6 – Du Manager de moins de 50 ans et plus

Heureux de vous retrouver ! Si vous n'avez pas lu les épisodes précédents je vous recommande de les retrouver afin de mieux suivre l'esprit de la rubrique.

Votre serviteur avance bien. Inscrit à un concours de promotion interne, c'est avec joie qu'il attend le jury qui fera de lui le genre de guignol que toutes hiérarchie bien faite se doit d'initier.

Son entretien annuel s'est très bien passé et ses chances de promotion restent très bonnes.

Malgré tout, cela reste un jeu. Une scène de théâtre dont la pièce pourrait être intitulée « Fonctionnaire aujourd'hui ? Mon cul ! » Inutile d'écrire le scénario, observez les metteurs en scènes, ne râlez plus, usez de mimétisme et apprenez à surfer. Ensembles sachons profiter du chaos. Au niveau de certitudes malsaines que sont les leurs, opposer l'hypocrisie devient légitime voire ludique et salvateur, c'est de bonne guerre, ne le sont-ils pas ?. Je tiens cela de « Centrale » ou j'ai passé quelques mois avant de bénéficier d'un non-lieu... Dans ce milieu l'administration vient en aide et récompense ceux qui trichent. C'est donc en faisant semblant de fayotter avec elle et avec force de comportement exemplaire en apparence qu'on peut obtenir de nombreux avantages (Remises de peine, protections, permissions, avantages matériels divers et surtout garanties auprès des autorités une fois sortis). C'est la même chose dans toute la fonction publique aujourd'hui... Et puis, quelle meilleure couverture qu'un boulot respectable et l'unanimité de nos chefs lorsqu'on aime grenouiller dans les eaux troubles des souffles libertaires.

C'est la réponse naturelle à l'arrogance, la suffisance, la condescendance, l'incohérence, l'iniquité, l'obéissance, l'autocratie et l'injustice manifestée par nombre de managers et de collaborateurs. Il ne s'agit pas de cracher dans la soupe...mais de pisser dans la leur !

Mais j'avais promis de vous parler des « Managers de moins de 50 ans » planqués au sein de notre établissement : N'oublions pas ! L'ONF c'est « Nous aussi » et pas forcément « ceux là »...

Aussi, qu'en est-il de l'animal ?

- C'est lui le chef, il ne sait que déléguer mais se plaint constamment de sa charge de travail,
- il fait semblant de vous montrer de l'intérêt mais ne vous écoute pas, en revanche, il sait s'écouter,
- il donne un retour négatif à une tierce personne et ne félicite pas lorsqu'il doit le faire,
- il vous critique devant les autres lorsqu'il vous sait à terre mais se sert de vos idées et s'en crédite,
- il cherche à prendre le contrôle ou fait croire qu'il en a les capacités,
- il ne vous donne pas les outils nécessaires pour faire votre travail et dispense ses ordres au dernier moments
- il ne vous informe pas suffisamment puis ment par omission,
- il ne fixe pas d'objectifs clairs, ne précise jamais qui fait quoi,
- il est intransigent, n'a aucune ouverture d'esprit et manque cruellement de transparence,
- il prend les revendications ou les remarques comme autant d'attaques personnelles,
- il fait l'autruche en situation de tension en pensant que les choses s'arrangeront avec le temps,
- il confond autonomie des collaborateurs avec méconnaissance de la réalité de leur travail,
- il ne fait pas remonter les problèmes afin d'éviter d'être mis en cause,
- il reporte sa responsabilité sur les autres ou cherche à s'en démettre si elle lui est préjudiciable,
- il culpabilise l'autre ou lui fait croire que le problème vient de lui,
- il sème la zizanie et favorise l'ambiguïté,



## Un jour, une histoire

- il arrive à l'improviste pour ne traiter que les problèmes ponctuels,
  - il utilise les autres pour atteindre ses propres buts, il sait flatter et jouer sur l'affect pour mieux manipuler...
  - il consacre de longues heures à saisir des informations techniques, commerciales, comptables et analytiques qu'aucun système ne permet en pratique d'analyser, de synthétiser et de distribuer, il est probable que ces informations "disponibles et "archivées au cas où" seront aussi coûteuses qu'inutilisables.
  - il inonde tout le monde de copies de tous les courriels qu'il envoie, à tel point que plus personne ne les lit,
  - il confond rapidité et puissance de travail avec efficacité,
  - il insiste dans la promotion de la technologie même au service de l'erreur,
  - il pense qu'elle peut compenser les défauts dans l'organisation, le management et la gestion, et oublie qu'elle masque souvent les faiblesses au lieu de les souligner au lieu d'apporter une réelle plus value.
- La liste n'est pas exhaustive, à vous de la compléter et d'en faire part au BQF, nous actualiserons...

Mais qu'en est-il de la définition académique du Management ? « Activité visant à obtenir des hommes et des femmes un résultat collectif, en leur donnant un but commun, des valeurs communes, une organisation convenable et la formation nécessaire pour qu'ils soient performant et puissent s'adapter au changement. »

C'est beau comme un coucher de soleil non ? Faudra que je l'a ressorte à mon jury, sûr ils vont aimer... Ils aiment ça vous savez ! Et c'est là que s'arrête cette fiche. A bientôt.

Continuer à manifester l'intérêt que vous portez à cette rubrique...

La prochaine fiche portera sur « Les travaux VAFANCOULO » qui vous sera nécessaire avant la l'élaboration de vos programmes 2011...

*Votre serviteur du côté obscur de la force « Carlos VAFANCOULO »*

### **Bulletin d'adhésion au SNUPFEN**

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Grade \_\_\_\_\_ Groupe et échelon \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Ce bulletin est à envoyer à Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse, 57170 WUISSE**

**ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)**

# 9 avril 2010 : Le CHST est à l'image du dialogue social

Nous avons fait un doux rêve après le départ de MM et d'une partie de ses acolytes, nous espérons un souffle nouveau pour redonner du sens aux instances représentatives.

Les CTP boycottés, il n'y avait que le CHS qui se réunissait, même si les questions posées n'avaient pas souvent de réponses.

Après quelques mois, il faut se rendre à l'évidence, la nouvelle équipe ne fait pas mieux ..

En fin d'année 2010, le blues s'est généralisé chez tout le monde que ce soit les techniques, les administratifs, les services opérationnels, les services de soutien. Cette restructuration comme nous l'avons prédit, n'était pas qu'un simple repoudrage; rares sont les personnes qui n'ont pas changé de fonctions ou de postes ou de lieux de travail.

C'est sur ce constat que nous avons alerté le DT dans la première quinzaine de janvier 2010, et demandé la tenue urgente d'un CHST suite à des signalements d'ambiance de travail dégradée.

Les dates des CHST sont alors reportées plusieurs fois pour des raisons diverses, laissant penser que le climat social n'est peut être pas la priorité de Mr RENAUD. Il est sans doute plus important de commercialiser à tout va ...

Enfin la première séance du CHST se tient le 9 avril à Nancy. Le but de notre demande était d'organiser rapidement des visites de sites pour rencontrer les personnels et prendre le pouls dans notre boutique.

Mais, après une présentation lénifiante : « je suis l'homme du dialogue et l'accompagnement du changement, vous pourrez me juger sur les actes.... »

C'est par une première décision ahurissante que commence ce CHS. L'approbation du PV de la séance précédente entérine la création de la cellule sociale territoriale composée de représentants du personnel, du médecin de prévention, de l'assistante sociale et du représentant HS.

Et bien, le DT revient sur cette décision et propose une autre composition pour cette instance. Il va même jusqu'à envisager une composition excluant les représentants du personnel.

Il refuse de discuter. Les représentants du personnel quittent le CHS. Peut mieux faire, le nouveau boss.

## juin 2010 nouveau CHS

C'est dans les locaux de Bar le Duc que ce CHS s'est tenu. Tous les syndicats ont fait preuve de retenue afin de ne pas renouveler le clash d'avril. Le DT a confirmé sa composition de la cellule sociale territoriale, vote à 4 pour (administration, 4 contre CGT et SNUPFEN-solidaires et 1 abstention de FO.

Puis nous avons tous tenté de dialoguer, afin de permettre la prise en compte des nombreux cas de souffrance au travail. Le Compte rendu de l'assistante sociale est en ce sens plus que parlant sur l'état des troupes : pas bien vaillant du tout ! L'après midi a été l'occasion d'une visite du bâtiment, avec des points de sécurité manifestement non conformes, faudrait pas qu'il y ait le feu à la cantine... ou au deuxième étage !

## SNUPFEN : COTISATIONS 2010

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	CTF	228 euros
CDF, Adjoints Adm P2	144 euros	CATE, Att Adm	264 euros
Adj Adm P1	156 euros	IAE	276 euros
TO	168 euros	Att Princ	300 euros
TOP, SACN	180 euros	IDAE, chef de mission	336 euros
TSF	192 euros	IGREF	348 euros
SACS	204 euros	ICGREF, IGGREF	420 euros
TPF, SACE	216 euros		

**Stagiaire 1er poste : 50% de la cotis du grade**      **Retraités, veuves, veufs : 50 %**

Temps partiel : cotisation du grade x % du temps travaillé. Salariés de droit privé : 0,75 % du salaire net  
Agents non imposables (hors avantages liés aux placements) : 34 % de la cotisation du grade (fournir copie de l'avis d'imposition. Rappel : 66 % des cotisations sont déductibles des impôts.

Trésorier régional : Jean Etienne BEGIN - MF de Wuisse - 57170 WUISSE - Tél : 03.87.86.22.71



## Forêt à vendre

La commune de Saint Dié, comme de nombreuses autres, est une commune endettée, selon les chiffres que nous avons consultés, à hauteur de 100% voire un peu plus (soit une dette de l'ordre de 50 millions d'euros). Pour résorber ses dettes, elle vend du patrimoine : le centre Robert Schumann, mais aussi 256 hectares de forêt communale, au lieu dit le Kemberg.

Le Kemberg est un massif forestier à l'ouest de la ville, situé sur les communes de Saulcy, Taintrux et Saint Dié. La partie sur la commune de Saint Dié (Kemberg et Saint Martin) fait 430 hectares, en forêt communale propriété de la ville.

C'est une partie de ces 430 hectares qui est en vente, la commune gardant pour elle la zone nord (Saint Martin) qui touche la ville et vendant la partie Sud qui touche une forêt domaniale.

Ces 256 hectares représentent 15% de la surface de la forêt communale de Saint Dié. Le Kemberg est truffé de sentiers, de sites touristiques remarquables, et sa vente à un propriétaire privé serait une ineptie car alors c'est tout une partie de l'histoire de la ville qui serait privatisée.

L'info est restée secrète jusqu'à dernièrement, et les premières réactions de la mairie sont contradictoires : Le maire affirme, repris dans la presse « *qu'il a été contacté par RFF qui recherche des forêts pour compenser celles qu'il coupe en construisant des lignes à grande vitesse. Nous sommes attentifs à cette demande et nous n'excluons pas de céder une partie de la forêt dans ces conditions* » (Vosges matin-20 juin 2010).

Un adjoint affirme en privé que la situation financière de la commune est saine (Méthode Coué, quand tu nous tiens) et que la vente de forêt relève d'un choix de la ville, pas d'une recherche d'argent...

### **Trêve de balivernes, la vérité est plus simple.**

La commune a mandaté un expert qui a estimé le prix de la forêt communale et a aussi réalisé un audit sur la gestion de la forêt communale par l'ONF. Les mises en cause sont nombreuses de la part de la municipalité, et les personnels de l'ONF sont les cibles d'attaques plus ou moins malvenues. La hiérarchie essaie de calmer le jeu, il ne faut pas contrer de front un élu, et ce n'est pas à l'ONF de mettre de l'huile sur le feu.

La vente de la forêt a été décidée et engagée par la mairie, des acheteurs potentiels ont eu l'information. La direction de l'ONF (naturellement au courant) qui ne souhaite pas voir cette forêt privatisée a alors contacté les services de l'Etat et de RFF qui recherche effectivement des forêts à vendre pour compensation des lignes TGV. Elle leur a annoncé que la ville de Saint Dié était vendeuse de 256 hectares.

Si RFF a contacté la ville de Saint Dié, ce n'est pas par hasard mais uniquement parce que la forêt était à vendre, et non l'inverse comme le sous-entend monsieur le Maire de cette ville dans son intervention relatée par la presse.

Le prix a été clairement ciblé, de l'ordre de 2,6 millions d'euros, soit à peu près la somme que RFF doit à l'Etat pour la destruction de forêts domaniales lors de constructions de lignes. S'ils achètent, c'est pour remettre cette forêt en dotation à l'Etat dans le cadre des compensations et apurer leur dette.

### **Le plan de la zone à vendre**



Décider de mettre en vente une forêt publique, patrimoine de la ville et de ses habitants depuis des siècles est un choix politique (ou financier) de la ville. C'est un choix qui s'assume, sans chercher à trouver des fautifs dans les services publics qui gèrent cette forêt. Vendre le patrimoine, c'était le choix de Mme Thatcher en Angleterre voici quelques années. C'est le choix de Nicolas Sarkozy aujourd'hui en France. C'est le choix de Christian Pierret aujourd'hui à Saint-Dié.

### **Qu'il assume sans nous faire porter le chapeau !**

Surtout cette année où la ville est organisatrice du FIG qui a pour thème : la forêt...

# Quelle forêt pour nos enfants ?



**Service public menacé  
Patrimoine naturel abandonné**

Les personnels de l'Office National des Forêts alertent la population

**Srupfen**  
Union  
Syndicale  
**Solidaires**